



# Procès de l'assassinat de Samuel Paty : « Jamais Naïm n'a su ce qui allait se passer »

*Pascale Égré*

Elle s'avance d'un pas décidé, aperçoit le box des accusés et cherche son fils du regard. Un sourire commun les illumine. Parmi d'autres dépositions — à décharge — sur la personnalité de Naïm Boudaoud, ce début de semaine au procès de l'assassinat de Samuel Paty, celle de sa mère se distingue par sa force et sa volonté de convaincre. Bien sûr, elle est une mère et défend son enfant, se dit-on, mais celle-ci ne prononce jamais le mot « innocence » : elle entend la démontrer. Elle martèlera en concluant sa déclaration spontanée : « En aucun cas mon fils est responsable de ce qui s'est passé. L'horreur de ce crime est quelque chose qui marque à jamais. »

Escarpins, tenue chic et longs cheveux châtains, Fouzia N. parle d'un trait, le regard rivé sur les magistrats de la Cour d'assises spéciale. Elle commence par se présenter : « Référente pour les services d'accueil collectif des mineurs (du département du Val-de-Marne) », « référente laïcité » et « formatrice valeurs de la République », entend-on.

Elle a organisé son témoignage en plusieurs parties, dont l'une concerne directement les 15 et 16 octobre 2020, soit ces deux jours où Naïm Boudaoud, qui répond de complicité d'assassinat terroriste, a accompagné Abdoullakh Anzorov lors de ses achats d'armes à Rouen (Seine-Maritime) et Cergy (Val-d'Oise), puis l'a transporté en voiture à Conflans-Sainte-Honorine, devant le collège du Bois d'Aulne, le jour de l'attentat.

De son garçon né prématuré jusqu'à cet adolescent perturbé par le divorce de ses parents et qui « s'allonge très vite », Fouzia N. insiste sur son rapport « très compliqué à son corps ». « Il avait envie de ressembler à un beau gosse. D'être musclé et d'avoir un peu de barbe », relate-t-elle, en racontant qu'il partait parfois au lycée « avec deux survêtements l'un sur l'autre pour avoir l'air un peu plus gros ». Elle décrit un élève à la peine sur le plan scolaire mais s'accrochant jusqu'à obtenir un bac pro études du bâtiment et réussit son permis du premier coup. Elle le dépeint « gentil et curieux de tout » et aimant « à rendre service ». Elle insiste sur une éducation « aux valeurs de respect et de tolérance », où l'apprentissage de la religion va de pair avec « la liberté de pratiquer ».

Proche d'Anzorov mais « éloigné de la communauté tchétchène »

La mère de Naïm Boudaoud entend ainsi contrecarrer des éléments du dossier et tout soupçon de radicalité. La fréquentation d'Anzorov, rencontré à l'été 2019 en salle de sport ? « Il lui montrait comment prendre de la masse. » Le fait que le jeune Tchétchène dise à son fils qu'il ne faut « pas serrer la main à des femmes » ? « Un manque de civilité », balaye-t-elle, et non pas « un marqueur de radicalité ». « Si cela s'était répété, je lui aurais dit de ne plus le fréquenter », assure-t-elle.

Et ces consultations Internet sur l'Islam, l'ostentation, le djihad ? « Mon fils est curieux, répète-t-elle, c'est souvent lié à des mots qu'il entend et ne comprend pas. » Quant au fait qu'Anzorov le qualifie de « bon » qui « apprend la prière avec (lui) », en invitant ses contacts à s'abonner à son compte Twitter ? « Bon, bonne pâte, bonne poire », répond Fouzia, qui ajoute qu'Anzorov « s'est peut-être senti une mission divine d'embarquer les autres dans sa vie ».

Avocate de Gaëlle Paty, une des sœurs de la victime, Me Virginie Le Roy s'agace : « Sur 116 recherches islam en août et septembre 2020, 80 ont été effacées. Son compte est empli de réflexions



haineuses et homophobes. J'ai l'impression que vous ne connaissez pas votre fils de façon complète », relève-t-elle. « Nous ne sommes ni homophobes, ni antisémites ! Je sais qu'il dit des gros mots. Vous me faites penser à ce policier qui m'a donné l'impression qu'on me reprochait l'éducation de mon fils ! » proteste la mère. Avocate de l'autre sœur de Samuel Paty, Me Pauline Ragot rappelle que des gens du quartier ont entendu Anzorov dire qu' « un jour, on allait parler de lui ». Pas Naïm ? « Naïm avait ses copains. Il était éloigné de la communauté tchéchène », assure la témoin.

En septembre 2020, son fils est inscrit en centre de formation d'apprentis et cherche une alternance, mais la période post-Covid est peu propice. Il se met « à fond dans le sport » tout en envoyant lettres et CV. Pourquoi Anzorov l'appelle-t-il les 15 et 16 octobre ? « Il a d'abord appelé quelqu'un d'autre, rappelle sa mère. Il voulait un pigeon pour l'emmener se balader à Rouen et ailleurs. » « Il en avait marre de faire le taxi. Quand vous avez une belle voiture, tout le monde vient un peu gratter l'amitié », confirmera à la barre son ami Molla.

« Ce n'est pas quelqu'un qui aime la méchanceté »

Fouzia est-elle informée de l'achat d'un couteau le 15 octobre ? Non. De celui d'un pistolet Airsoft le 16 ? Oui, car son fils l'appelle pour lui dire qu'il a déposé « un pote tchéchène qui voulait se battre à Osny » et qu'il lui en a offert un — Anzorov en avait acheté deux — et elle s'en étonne. « Je sais déjà qu'il partira à la poubelle. » Elle insiste : « Ce 16 octobre est une journée banale pour moi. Naïm a déposé quelqu'un et a récupéré sa petite amie pour l'emmener au restaurant. »

Lorsqu'un bandeau spécial attentat s'affiche à 20 heures sur son téléviseur, la mère de Naïm Boudaoud est « horrifiée ». L'information se précise : l'auteur est « un Tchétchène d'Évreux ». « Un prof est décapité et tout de suite vous pensez à Anzorov et vous l'appellez ? » interroge l'avocat de l'ex-compagne de Samuel Paty, Me Francis Szpiner. « Non ! Je l'appelle pour me rassurer », répond-elle. Dans son récit de la soirée, elle a dépeint son fils « choqué » et elle « en larmes de le savoir dans cette histoire-là ». « Si Naïm avait senti quoi que ce soit chez cet individu, il me l'aurait dit. Ce n'est pas quelqu'un qui aime la méchanceté. »

Le couteau, la bagarre à Osny ? « Après il fait le lien. Avant non », assure-t-elle. « Quand vous l'emenez au commissariat (ce soir-là), vous êtes convaincus qu'il va être entendu comme témoin ? » demande l'avocate de son fils, Me Hiba Rizkallah. « Oui, acquiesce-t-elle. Jamais Naïm n'a su ce qui allait se passer. Maintenant, cela fait quatre ans qu'il est enfermé. Quatre ans qu'il m'appelle pour me dire : Maman, je n'en peux plus. » ■

